

Les organisations sociales et les élections

par J. GERARD-LIBOIS,

Directeur du C.R.I.S.P.

★

En période pré-électorale, les grandes organisations sociales se manifestent normalement par la publication d'un programme d'urgence ou d'une charte des positions qu'elles souhaitent voir défendues par les formations politiques avec lesquelles elles ont le plus d'affinités.

C'est là une forme d'intervention de type traditionnel qui constitue à la fois une propagande pour l'organisation elle-même, un appel à l'électeur en faveur d'un parti déterminé et un mode de pression sur les responsables politiques. Dans le contexte belge, l'option en faveur d'une liste déterminée peut être ouverte ou plus ou moins déguisée : ainsi, depuis 1949, les organisations cartellisées dans l'Action Commune recommandent ouvertement le vote en faveur du Parti Socialiste Belge tandis que le Mouvement Ouvrier Chrétien, le Boerenbond ou le N.C.V.M. expriment habituellement leurs desiderata sans référence explicite au Parti Social Chrétien mais en termes tels que celui-ci — et lui seul — puisse apparaître comme le médiateur valable des standen catholiques.

Ainsi, P.S.B. et P.S.C. bénéficient normalement d'un appui public des organisations sociales de masse dont ils constituent en fait les véhicules politiques normaux.

On ne peut croire pourtant que la publication de manifestes, chartes et appels constitue la seule forme d'intervention classique des organisations sociales dans les élections. Il en est d'autres, moins visibles mais non moins importantes.

Ainsi, les organisations contribuent — directement ou indirectement — au financement des campagnes électorales. *Du côté socialiste*, elles n'hésitent pas à souscrire publiquement aux « Fonds Electoraux » du P.S.B. ou encore à assurer, à leur propre compte, l'édition et la diffusion massive de leurs propres bulletins ou journaux, au bénéfice de

la propagande du parti; la charte de l'Action commune ayant d'ailleurs prévu une « clé » de répartition des charges financières de la propagande électorale. *Du côté catholique*, la situation est moins claire : officiellement, le P.S.C. est unitaire et aucun organe comparable à l'Action Commune ne pourrait ouvertement assurer le financement d'une campagne électorale. Les formes d'aide au parti sont dès lors moins transparentes, moins coordonnées et fort diversifiées. Le degré d'engagement envers le P.S.C. varie d'organisation à organisation et au sein d'un même groupement, de région à région : sans doute, la technique de diffusion de bulletins et journaux favorables au P.S.C. est-elle pratiquée au titre d'assistance financière et de propagande électorale mais l'organe wallon de la C.S.C., « Au Travail » n'accepte pas de jouer ce rôle au moment même où son pendant flamand mène ouvertement campagne pour le P.S.C. et où « La Cité » publie bénévolement les flans et slogans diffusés par le Comité électoral du parti.

Autre forme classique d'intervention des organisations sociales dans les élections ; la préparation des polls et l'établissement des listes électorales. *Du côté socialiste*, la situation est assez simple : le P.S.B. exige des candidats des preuves de fidélité à toutes les branches de l'Action Commune et nombre de candidats — le cumul des mandats étant, dans l'ensemble, admis — se présentent au poll en quantité de syndicaliste, de mutuelliste, de coopérateur, etc... *Du côté catholique*, le caractère composite du P.S.C. d'une part, l'interdiction des cumuls politico-syndicaux de l'autre conditionnent très nettement l'attitude des organisations sociales : elles veillent à s'assurer une représentation adéquate sur les listes sociales-chrétiennes, par le biais d'hommes de confiance qui sont généralement issus de leurs rangs ou qui y militent encore à des postes dirigeants (ex. au Boerenbond où il n'y a

pas d'interdiction de cumul). A ces hommes, elles apportent normalement des voix au poll et une aide pour leur action de propagande. En raison de la non-représentativité quasi générale du public des électeurs de polls ou grands électeurs par rapport au public des électeurs non-participants aux polls, la tentation est forte, au P.S.C., de rechercher une représentativité des listes, réelle ou supposée, par les procédures de listes-types élaborées par des comités et qui se situent, dans leur composition sociale, au carrefour des forces sociales catholiques *organisées* dans l'arrondissement : difficiles à établir sans susciter des remous, ces listes-types ont l'avantage — si elles sont bien accueillies — d'assurer au P.S.C. l'appui des grandes organisations qui constituent de facto les canaux normaux pour l'acheminement du vote en faveur du parti.

En 1961, les formes classiques d'intervention définies plus haut ont été mises en œuvre par les organisations sociales mais furent néanmoins conditionnées par quelques facteurs de première importance :

1° — La priorité au choix des alliances, au sein du P.S.C.

Alors qu'en 1950, 1954 et 1958, l'accent était mis dans les milieux chrétiens sur le thème de l'unité des catholiques, les organisations sociales étaient particulièrement sensibles en 1961 au problème des alliances à réaliser au sein du futur gouvernement.

En 1950 et 1954, le P.S.C. se voulait parti à vocation majoritaire et, dans cette perspective, il s'agissait avant tout d'aller aux urnes avec un programme et des listes qui décourageraient a priori toute dissidence ou qui, à tout le moins, ne leur laisseraient aucune chance de réduire une marge du public catholique. En 1958, pour des raisons proprement confessionnelles résultant de la guerre scolaire, les organisations sociales admirent encore sans récrimination que tout soit conditionné par l'exigence d'unité des catholiques.

Depuis 1959 et surtout depuis 1960, le Mouvement Ouvrier Chrétien — pas aussi isolé qu'on le croit d'habitude — songeait avant tout à éliminer le partenaire libéral, tant au sein du P.S.C. que du gouvernement. Le mythe de la majorité absolue s'étant évanoui et plus encore l'idée du salut par

un gouvernement P.S.C. homogène ayant rejoint le vaste champ des déceptions, les organisations ouvrières chrétiennes s'orientèrent vers l'espoir d'une coalition plus ou moins travailliste, disposant d'une large majorité et capable de régler les grands problèmes nationaux. Si le refus de participation socialiste sans préalable électoral assura en 1960 une reconduction très provisoire et très fragile de l'alliance libérale-P.S.C., le M.O.C. entendait bien ne pas laisser passer de nouvelles élections sans imprimer au parti une ouverture à gauche, en direction des socialistes.

Malgré l'amertume ou la colère provoquées chez ses dirigeants par les grèves de décembre 1960, le M.O.C. adopta fondamentalement des thèses qui devaient conduire à l'éviction des libéraux : il refusa de se joindre au chœur des récriminations et lamentations sur « le pari congolais » ; il ne fit rien — sauf sur la question flamande — pour rencontrer les slogans des dissidents ou petits partis indépendants ; il mit l'accent avec force sur des thèmes qui devaient braquer d'autres standen (réforme fiscale ; programmation des investissements, etc.) et joua très nettement la carte « Lefèvre » contre celle de M. Eyskens.

Le discours de MM. Cool et Oleffe au Conseil Central du M.O.C., le 19 février 1961, est très révélateur de tendance : option en faveur d'une équipe gouvernementale restreinte et dotée de larges pouvoirs, en faveur d'un commissariat au plan, d'une réforme fiscale profonde mais surtout mise en accusation des ministres libéraux. Exprimés avec plus de prudence devant l'A.P.I.C., le 8 février, ces mêmes thèmes furent néanmoins clairement précisés par le Président de la C.S.C. qui y voyait la base d'un regroupement gouvernemental.

Ce choix — rendu pourtant plus difficile par les réactions des milieux P.S.C. à l'égard des grèves — dicta la conduite du M.O.C. et des organisations qu'il coiffe. *Aux polls*, il s'agissait, même au prix de vives tensions ou conflits, d'assurer l'élection d'hommes favorables à une autre forme de gouvernement que celle que présidait M. Eyskens : en Flandre, l'opération réussit très largement grâce au mécanisme de listes-types (Anvers ; Malines ; Bruges ; Limbourg) ; au Luxembourg, une progression démo-chrétienne fut enregistrée sur les listes provinciales mais dans les autres régions de Wallonie et à Bruxelles, le M.O.C. enregistra de

nombreux échecs dans sa tentative (ainsi à Nivelles où le M.O.C. retira ses candidats et à Charleroi où M. Behogne continue à être le seul parlementaire démo-chrétien).

Au cours de la campagne électorale, l'intervention du M.O.C. la plus manifeste fut celle d'une propagande relativement discrète en faveur des candidats démocrates chrétiens. Il semble bien que peu de fonds furent investis dans la campagne. Du côté des militants de base, l'engagement ne revêtit à aucun moment l'intensité connue en 1958 où la réaction à la question scolaire et l'hostilité à la politique sociale du gouvernement Van Acker se conjuguèrent pour stimuler le zèle électoral des démocrates chrétiens.

L'attitude du M.O.C. eut comme résultat de provoquer une réaction relativement forte des milieux indépendants catholiques : ainsi, le M.I.C. mit tout en œuvre pour faire participer ses membres aux polls P.S.C. (appel du 10 février 1961) ; publia des motions et memoranda où les divergences de programme par rapport au M.O.C. étaient loin d'être cachées. La menace des regroupements d'indépendants hors-P.S.C. explique toutefois assez largement les efforts des organisations de classes moyennes catholiques pour s'affirmer au sein du P.S.C. et pour prendre leurs distances à l'égard des syndicalistes que pourrait tenter l'alliance avec « les émeutiers ».

Quand on observe la situation de 1961, on voit ainsi que les modes d'intervention des organisations de masse catholiques furent très classiques. Le seul point original est le zèle déployé par le M.O.C. pour accroître sa représentation politique et surtout pour donner sa chance à une autre alliance que celle des années 1958-1961. On retiendra aussi le fait qu'au cours de cette campagne, les organisations sociales chrétiennes ont nettement posé le problème de la réforme de l'exécutif, problème politique par excellence et qu'elles n'ont pas redouté de sortir ainsi du champ étroit de la revendication sociale, dans lequel elles prétendaient se tenir depuis les fâcheuses répercussions de positions prises au moment de l'affaire royale.

2° — Le conflit des tendances au sein de l'Action Commune Socialiste.

Les élections se situant au lendemain de grèves qui révélèrent de profondes oppositions au sein de

la F.G.T.B. et du monde socialiste belge, il était inévitable que le climat « grèves » se traduise dans le comportement électoral des organisations socialistes.

Si on osait procéder à une comparaison un peu téméraire, on devrait dire que, pour la première fois depuis la guerre, le P.S.B. a connu des polls à la mode P.S.C. En effet, au lieu d'assister aux traditionnelles mises en place paisibles des candidats (1) et à une forme de coopération étroite entre les diverses branches de l'Action Commune pour la plus grande gloire électoral du parti, on a enregistré, dans de très nombreux arrondissements, des conflits entre candidats « de gauche » (assimilés, parfois à tort, au « renardisme ») et candidats « de droite » (ou « majoristes »).

Le conflit est profond ; il ne se laisse pas assimiler à une opposition linguistique ou régionale ni à un simple divorce entre appareils syndicaux et masses ouvrières. On ne l'analysera pas ici mais il faut néanmoins en noter la répercussion sur les polls et la campagne socialiste.

Au P.S.B. — sauf là où une des tendances détient la totalité du pouvoir dans la fédération P.S.B. d'arrondissement — c'est le conflit de tendance qui a dominé le poll : des candidats d'une même organisation sociale se sont affrontés avec violence comme à Charleroi où l'équipe de M. Gailly connut une sévère défaite. Dans ce type de conflit, aucune organisation ne peut adopter d'attitude homogène et la campagne électorale se « personnalise » dans la mesure où des groupes qui s'opposent recommandent le vote en faveur de candidats individualisés, représentatifs des tendances.

Ce phénomène — il faut le dire — ne favorise pas la coordination de la propagande électorale ni même son financement. Ce fut le cas du P.S.B. en 1961. Pour maintenir sa base électorale, le parti devait adapter son programme, éviter des engagements pouvant apparaître comme une anticipation sur les décisions d'un congrès ou comme un soutien à une des fractions. L'attention des syndicalistes étant centrée sur le syndicat lui-même et sur la lutte des tendances, l'organisation comme telle ne joua qu'un rôle limité dans la campagne élec-

(1) Mise en place relativement paisible, faudrait-il dire car les polls sont toujours des occasions de tensions plus ou moins sensibles entre des candidats.

torale. Par contre, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, le parti socialiste tint plus largement compte que précédemment des exigences qu'il croyait percevoir à travers la crise de la F.G.T.B. et la constitution du M.P.W. Il n'alla toutefois pas jusqu'à faire sienne la revendication fédéraliste du M.P.W. Le Parti entendait se laisser disponib'e

pour une alliance avec le P.S.C. Son souci d'éviter d'envenimer la crise au sein de la plus importante organisation sociale socialiste l'a peut-être empêché de saisir, à ce moment, toute la puissance du M.P.W. qui, groupe de pression selon la définition de ses fondateurs est en train de devenir une vaste organisation sociale d'un type nouveau.

